

## **Budget 2026-2027 : Un budget sobre dans un contexte d'incertitude économique qui perdure, mais qui ne résout pas les enjeux majeurs des finances publiques du Québec**

**Québec, 18 mars 2026** – Le budget présenté par le ministre des Finances, Eric Girard, prévoit que le déficit budgétaire du Québec au sens comptable devrait atteindre 6,3 milliards de dollars en 2026-2027, une amélioration par rapport à sa prévision de l'automne 2025 de 7,1 milliards.

Les prévisions budgétaires du Ministre reposent sur une croissance économique de 0,8 % en 2025 et de 1,1% en 2026. Cette croissance relativement faible reflète l'incertitude qui perdure à l'égard des relations commerciales avec les États-Unis dans le contexte des négociations prochaines pour le renouvellement de l'ACEUM. La guerre en Iran et au Liban est venue ajouter à cette incertitude.

Le Comité des politiques publiques (CPP) de l'Association des économistes québécois note positivement que le gouvernement maintient son objectif de retour à l'équilibre budgétaire à l'horizon 2029-2030 et que les révisions positives aux revenus lui permettent de réduire l'écart qui restera à résorber. Le CPP est aussi heureux de constater la priorité accrue accordée au maintien des actifs existants à l'intérieur du Plan québécois des infrastructures 2026-2036 aussi présenté aujourd'hui. Le Budget annonce par ailleurs quelques nouvelles mesures ciblées. Dans ce contexte, le Budget 2026-2027 du Québec apparaît certainement sobre au CPP comme l'a indiqué le ministre Girard.

Le CPP se doit toutefois de noter que l'amélioration de la situation budgétaire ne résout pas les enjeux majeurs actuels des finances publiques du Québec. L'atteinte de l'équilibre budgétaire repose toujours sur une croissance annuelle moyenne des dépenses de portefeuilles de 1,5% entre 2025 et 2029, un niveau très faible qui n'a jamais été observé pour une période 4 années consécutives dans les 30 dernières années. Il demeure très difficile de voir comment cette cible sera atteinte sans impacts sur les services.

De plus, le CPP note que la réduction du poids de la dette nette prévue dans le plan budgétaire repose à la fois sur une faible croissance des dépenses et sur une réduction importante des investissements en infrastructure pour le maintien d'actifs à partir de 2028. De tels niveaux d'investissements seraient insuffisants pour arrêter la dégradation des infrastructures publiques au Québec.

Le CPP veut aussi réitérer qu'il partage le souhait exprimé par le Premier ministre François Legault au moment de l'annonce de sa démission à la fin janvier 2026 à l'effet que la prochaine campagne électorale soit une occasion de débattre des grands défis qui confrontent le Québec pour les prochaines décennies.

Lien vers l'avis prébudgétaire:

<https://economistesquebecois.com/wp-content/uploads/2026/02/Avis-prebudgetaire-2026-27.pdf>